

Le 4 mai 2019

Monsieur Stéphane LAISNE
Salacrux
48700 Saint Denis en Margeride

Madame Lucette VIALA
Commissaire enquêteur de l'enquête publique
« Centrale solaire photovoltaïque au sol au lieu-dit
des Pierres Plantées »
Place ST Michel
48600 GRANDRIEU

mèl : ep.cenphoto.grandrieu@gmail.com

Objet : enquête publique relative au projet de réalisation d'une centrale solaire photovoltaïque au lieu-dit des des Pierres Plantées

Madame le commissaire enquêteur

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de réalisation d'une centrale solaire photovoltaïque au lieu-dit des Pierres Plantées, après avoir pris connaissance du dossier de l'étude d'impact et de l'avis du conseil municipal de Grandrieu, je tiens à vous informer de ma totale désapprobation à la réalisation de ce projet pour deux raisons, l'une qui est fondée sur un raisonnement général, l'autre qui concerne les conséquences destructrices locales dans un proche avenir si ce projet venait à prospérer.

Depuis plus de quinze ans que les politiques et les médias nous bassinent quotidiennement avec les « *énergies renouvelables* » (tels l'éolien et le photovoltaïque), je suis convaincu de l'inutilité de ces types de production d'électricité à échelle industrielle en France qui sont inefficaces, non rentables, coûteux, polluants (de par la composition et la fabrication des matériaux des machines), destructeurs de l'environnement, de la biodiversité (faunes, flores, sources...), des paysages, à cause de la prolifération exponentielle des zones d'implantation, au détriment des terres agricoles et de la nature dont les hommes et les animaux ont besoin pour vivre et s'épanouir.

Tout ceci crée des nuisances sur la santé et instaure des discordes, parfois très violentes, parmi la population jusque dans les rapports familiaux. Inexorablement, les conflits vont s'accroître si l'État continue à favoriser et financer ces sources d'énergies.

Autant, dans les pays du monde non industrialisés, isolés, où vivent peu d'habitants, je peux comprendre que ces installations soient appropriées localement, autant dans les pays industrialisés et peuplés, comme en France, l'éolien et le photovoltaïque n'ont pas de sens ; ils envahissent les territoires et empoisonnent sérieusement la vie d'un très grand nombre de personnes, à part peut-être ceux qui ont un intérêt pécuniaire ou qui cherchent à s'enrichir par n'importe quels moyens (promoteurs, collectivités territoriales, propriétaires...).

L'énergie nucléaire ne sera jamais abandonnée au profit des énergies renouvelables,

quel que soit leur quantité. Le croire est complètement sot et absurde. Que représentent le photovoltaïque et l'éolien réunis par rapport au nucléaire ? c'est comme comparer la butte Montmartre avec le Mont Blanc ! Pourtant, ces installations font beaucoup plus de dégâts en terme de pollution et de destruction de paysages à cause de leur manque de rentabilité effective par rapport à une demande énergivore toujours croissante.

La population ne va pas réduire sa consommation électrique, y compris les plus extrémistes des « écologistes », bien au contraire, l'avenir envisage et favorise le tout électrique (habitats, chauffage, industrie, transports, internet...). Quoiqu'on en dise, ce sont des centrales type EPR, réacteur nucléaire de troisième génération, qui seront les seules pour l'instant à pouvoir répondre efficacement à la demande. A cette échelle, l'éolien et le photovoltaïque sont ridicules mais tellement précieux pour le business et l'idéologie écologiste, propagande de l'appareil étatique contribuant à calmer les esprits des anti-nucléaires et des bobos écolos.

Il serait plus pertinent d'abandonner l'éolien et le photovoltaïque industriels en faveur de la recherche dans d'autres formes de production électrique plus rentables, le moins dangereux, désastreux et polluant possibles.

Mais la raison principale pour laquelle je désapprouve le projet photovoltaïque de Grandrieu, c'est parce qu'il prévoit avec lui la construction d'un transformateur sur la commune de la Panouse, qui entraînera inéluctablement le développement de nombreux projets éoliens dans le secteur (Estables, La Panouse, St Jean la Fouillouse, Châteauneuf, Le Born, Arzenc, Rieutort...). Les promoteurs éoliens et les élus cupides pro-éoliens le savent bien et n'attendent que cela.

Il est inadmissible et irresponsable que la montagne de la Margeride soit destinée à une destruction massive et programmée alors qu'elle représente un espace naturel à préserver méritant plutôt un classement Unesco, au même titre que les Cévennes, les Causses, et l'Aubrac.

Pour ces motifs, je vous demande donc, Madame le commissaire enquêteur, d'émettre un avis défavorable au projet d'une Centrale solaire photovoltaïque au sol au lieu-dit des Pierres Plantées.

Veillez agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Stéphane LAISNE

